

364

DECISION N° _____ /D/MINJUSTICE DU 23 AOUT 2018
portant nomination des Moniteurs à l'Ecole Nationale d'Administration
Pénitentiaire (ENAP) de Buéa.

**LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA JUSTICE,
GARDE DES SCEAUX**

- Vu** la Constitution ;
- Vu** le décret n° 92/066 du 03 avril 1992 portant création et organisation de l'Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire ;
- Vu** le décret n°2010/365 du 29 novembre 2010 portant Statut Spécial du Corps des fonctionnaires de l'Administration Pénitentiaire ;
- Vu** le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 modifié et complété par celui n°2018/190 du 02 mars 2018 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2012/389 du 18 septembre 2012 portant organisation du Ministère de la Justice ;
- Vu** le décret n°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement,

DECIDE

Article 1^{er} : Sont, à compter de la date de signature de la présente décision, nommés Moniteurs à l'Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire (ENAP) Buea.

Il s'agit de :

1.	MEKA FOU DA Barbara Pascaline	786 907-U	GCPS
2.	ATEMNKENG BENAZEA Doris	W-008 801	GCPS
3.	ZRA Thomas	725 667-O	GCPS
4.	ABI née TAMBE Scolastica NKONGHO	604 550-A	GPSS
5.	ALFAKINO TEWECHE Raphaël	695 051-G	GMPS
6.	NJEI Gilbert NDAGHA	694 962-X	GMPS
7.	NGWESE SONE NGWESE	694 657-C	GMPS
8.	NANGUE Festus MAFOR	695 116-D	GMPS
9.	Emmanuel NDIVE VEKUMBE	725 847-O	GMPS

Article 2 : Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Yaoundé, le 23 AOUT 2018

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA JUSTICE,
GARDE DES SCEAUX



Laurent ESSO